



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOIRE-ATLANTIQUE**

12, rue Arago - BP 94 303
44 243 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE Cedex
Tel 02 40 37 78 18 / accueil@udsp44.fr

La Chapelle-sur-Erdre, le 2 décembre 2019

**Le Président de l'Union départementale
des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique**

à

Destinataires in fine

Objet : *Élections 2020 - Renouvellement des membres sortants du conseil d'administration*

Mesdames, Messieurs,

Afin de mettre en place le renouvellement par moitié des membres du conseil d'administration de l'Union départementale, vous trouverez ci-dessous, les informations destinées aux élections de 2020.

Les adhérents sapeurs-pompiers, anciens sapeurs-pompiers et PATS concernés peuvent voter mais également se porter candidats à ces élections.

Je vous demande de bien vouloir en informer les personnels placés sous votre responsabilité par affichage et transmission de ces documents.

Il m'apparaît très important que TOUS puissent participer à la vie démocratique de l'UDSP.

RAPPEL

3 secteurs géographiques pour les votes des actifs et ASP : GPT NORD / GPT OUEST / GPT SUD

- ✓ Les représentants des actifs sont élus par les actifs SPP et SPV confondus de leur groupement d'appartenance,
- ✓ Les représentants des anciens sapeurs-pompiers sont élus par les ASP de leur groupement d'appartenance,
- ✓ Le représentant des PATS est élu par les PATS sur l'ensemble du département.

Les votants sont les unionistes à jour de leurs cotisations pour l'année 2019.

L'information auprès des unionistes est du ressort du président de l'amicale (ou du chef de groupement) et doit être effectuée par voie d'affichage.

APPEL A CANDIDATURES

Vous recevrez un courrier prochainement pour acte de candidature.

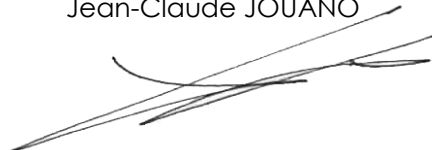
CALENDRIER

Envoi des appels à candidatures :	Vendredi 13 décembre 2019
Réception des candidatures à l'UDSP au plus tard le :	Vendredi 31 janvier 2020
Date d'envoi des bulletins de vote et du procès-verbal aux amicales le :	Jeudi 6 février 2020
Réunion des candidats à l'Union départementale :	Vendredi 7 février 2020
Scrutin :	Semaine du samedi 21 février au dimanche 1 ^{er} mars 2020
Envoi des procès-verbaux de votes des amicales et groupements au secrétariat de l'UDSP le :	Lundi 2 mars 2020
Dépouillement des résultats par le bureau de l'UDSP le :	Lundi 16 mars 2020
Envoi des résultats aux amicales le :	Mardi 17 mars 2020

En vous remerciant très sincèrement de l'attention que vous porterez à cette échéance de la vie démocratique de votre Union départementale.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude JOUANO



Destinataires :

- **les Présidents d'amicales**
- **les Chefs de centres**
- **les délégués des ASP des amicales**
- **le Directeur départemental**
- **le Médecin-chef départemental**
- **les Chefs des groupements fonctionnels et territoriaux**
- **les Présidents d'associations de JSP**
- **Mesdames, Messieurs les adhérents individuels**